

### *Initiatives parlementaires*

côtière, assez considérable et l'industrie forestière, importante également. Dans toutes les localités que j'ai visitées, presque tous les groupes auxquels je me suis adressé ont dit que le problème, c'est qu'ils ont perdu le contrôle local des ressources, qu'ils ne peuvent plus prendre, au sujet de la répartition des ressources, les décisions d'ordre économique qui leur permettraient de conserver leurs emplois à l'avenir.

Par conséquent, le développement coopératif dans le secteur primaire et l'utilisation de fonds de développement régional pour financer ces projets sont exactement ce dont nous avons besoin. Nous n'avons plus besoin de mégaprojets ou de plans compliqués qui sont concoctés dans les capitales pour tenter de relancer ces secteurs. Ce dont nous avons besoin, c'est qu'on appuie le contrôle local, les coopératives locales et les entreprises communautaires.

Le quatrième domaine qui semble très prometteur lorsqu'on parle de contrôle communautaire et local, c'est celui de la santé. Une étude menée en Saskatchewan a révélé que le recours à des associations coopératives en milieu communautaire dans le domaine de la santé pourrait permettre de réduire de 17 p. 100 les coûts des soins de santé.

Cela représente une économie énorme, à une période où notre régime d'assurance-maladie est menacé par les gouvernements tant provincial que fédéral, à cause d'un manque de confiance idéologique dans l'assurance-maladie et d'un manque de financement public des soins de santé et des coûts qui y sont associés. Ces économies sont possibles parce que ces organisations peuvent fournir les soins médicaux intégrés et les mesures préventives qui permettent aux Canadiens de rester en bonne santé sans subir des interventions très coûteuses qui se font dans le cadre du système médical actuel.

Je voudrais féliciter les organisations médicales en milieu communautaire du Canada qui se sont réunies, ces derniers jours, pour former une association de centres médicaux en milieu communautaire en vue de promouvoir ce genre d'initiative au Canada. J'encouragerais vivement le gouvernement à appuyer ce mouvement avec toutes les ressources disponibles et à s'engager à donner un soutien essentiel à ce changement important dans la façon dont nous considérons les soins médicaux.

Les garderies sont un autre domaine où les coopératives ont réussi non seulement à donner le contrôle aux

parents, mais à offrir des services de qualité à bas prix aux nombreux enfants du Canada qui en ont besoin.

Nous voulons que les Canadiens deviennent compétitifs et productifs, mais il y a des centaines de milliers de parents, surtout des femmes, qui sont incapables de devenir compétitifs et productifs parce qu'ils ne peuvent pas recevoir une formation ou prendre les emplois disponibles faute de garderies adéquates. Je vous signale, en passant, que l'association nationale de ces organisations doit se débrouiller avec 11 000 \$ par année.

De plus, les coopératives des régions éloignées, comme les coopératives de l'Arctique et le fonds de développement coopératif du Nord montrent très clairement que ce système est le plus approprié au développement économique des localités autochtones et isolées du Canada où le taux de chômage atteint souvent 85 ou 90 p. 100 avec son cortège de désespoirs, de tensions et de problèmes sociaux.

Je parlerai brièvement de la question du développement économique communautaire. Au Canada, il y a énormément d'organismes voués à cette cause, mais ils se heurtent à plusieurs difficultés: ils chancellent de programmes en programmes parce que les gouvernements ont tenté de faire face à ce phénomène sans véritable optique ni coordination. Voici, à ce sujet, une citation tirée d'un important rapport du Conseil économique du Canada, intitulé *From the Bottom Up*:

Les citoyens qui se regroupent au niveau local pour promouvoir le développement économique de leur collectivité peuvent vraiment changer quelque chose dans bien des endroits au Canada. Ces gens sont souvent plus en mesure d'évaluer les problèmes économiques et les possibilités de leur milieu que les fonctionnaires fédéraux et provinciaux.

Dans son rapport, le Conseil économique du Canada formule plusieurs recommandations. Premièrement, il faudrait canaliser l'aide pour établir des organismes de développement économique locaux et assurer leur soutien organisationnel. Ils ont besoin de meilleurs réseaux d'information, de formation et d'un accès aux possibilités qu'offrent les marchés. Le Conseil estime que le financement des entreprises devrait provenir des véhicules déjà en place, mais qu'il faudrait consentir à ces organismes un financement qui leur permette de s'établir et de s'organiser. Le Conseil dit aussi qu'il faudrait accorder la priorité aux régions rurales et éloignées et que l'approche intégrée à l'égard du développement communautaire ne devrait pas viser seulement des objectifs économiques, mais aussi la prestation de services et l'amélioration de la qualité de vie.